

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2025-2026

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale de l'école Le Carrefour
tenue le mercredi 10 septembre 2025 à 18 h 30
Au gymnase de l'école

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la direction

Ouverture de l'assemblée à 18 h 35.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Mme Annie Fortin, directrice se propose pour présider l'assemblée et que Mme Marie-Claude St-Hilaire, secrétaire de l'école soit la secrétaire officielle des rencontres.

Accepté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après la lecture de celui-ci, il est proposé par Mme Véronique Tessier que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. Le tout est appuyé par Mme Catherine Béliveau.

Adopté à l'unanimité

4. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement

Un document explicatif a été remis par courriel lors de l'invitation sur les fonctions et pouvoirs des conseils d'établissement. Il est aussi question de la formation obligatoire avec des capsules disponibles en ligne.

Les membres parents qui se présenteront sur le conseil d'établissement doivent garder en tête que l'implication et la continuité est nécessaire. Aussi d'avoir une vision commune et travailler en collaboration avec tous les membres du Conseil d'établissement. Les membres parents du CÉ doivent être là pour les bonnes raisons. Garder en tête qu'il s'agit de tous les élèves et non uniquement son enfant.

5. Élection des représentants des parents

Élection des représentants des parents au conseil d'établissement.

5.1 Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur :

5.2 Détermination du nombre de postes en élection :

Mme Annie Fortin présente le nombre de postes vacants, soit 2 postes de 2 ans, 3 postes de 1 an, ainsi que le poste du président sortant.

Mise en candidature :

- Mme Emanuela Verdieu
- M. Olive Mbunkeu
- Mme Josiane Roberge
- M. Guillaume Viens
- M. Alexandre Ducharme

Puisque 5 postes sont à combler et que 5 parents se présentent, il y a un vote pour déterminer la durée des mandats de chacun.

6. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (résultats)

Mandats de 2 ans :

- Mme Josiane Roberge
- M. Guillaume Viens

Mandats de 1 an :

- Mme Emanuela Verdieu
- M. Olive Mbunkeu
- M. Alexandre Ducharme

7. Élection des substituts

- **Mise en candidature :**

Une seule personne se propose comme membre substitut.

➤ Mme Véronique Tessier

8. Présentation du bilan du comité de parents 2024-2025

Mme Annie Fortin

9. Présentation des rôles et fonctions du comité de parents du CSS

Chaque année, le CE doit déterminer parmi les membres parents du CE un représentant et un substitut au comité de parent. Chaque école du CSSMI doit faire de même. Mme Fortin explique les rôles et fonctions du Comité de parents. Se présente M. Guillaume Viens.

10. Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de service scolaire (résultats)

Il est entendu que M. Guillaume Viens sera la représentant et M. Alexandre Ducharme le substitut.

11. Organisme de participation des parents (OPP)

Mme Fortin explique le rôle du parent membre de l'OPP. Il est aussi discuté de l'implication des parents lors des activités spéciales de l'école (dîner de Noël, etc.) et que des appels à tous sont faits au courant de l'année pour du bénévolat lors de ces activités.

➤ Mme Josiane Roberge se joint en tant que parent membre de l'OPP.

12. Période de questions

Aucune question.

13. Mot de la direction

Mme Fortin remercie tous les parents présents à l'assemblée.

14. Levée de l'assemblée générale

Levée de l'assemblée à 19 h 30.